

Le 2 roues que vous louez est une Vieille Dame, avec le charme, mais aussi les travers de son âge.
Sa vigueur, son freinage et sa fiabilité sont d'une autre époque.
Une époque où l'on prenait le temps et où l'Aventure commençait à la porte du garage.
Traitée avec respect, prudence et sans brutalité, elle vous donnera plaisir et émotion.
Merci pour elle et bon voyage dans le temps !



CONTRAT DE LOCATION

Date :

Entre : la S.A.S «L'Echappée Brelle»

1 square Jarrosson - 42220 BOURG-ARGENTAL - Tél 06 07 85 04 83 - contact@echappee-brelle.fr

Et le Client:

Nom : Prénom :

Adresse C.P. : Ville :

Tel mail :

Permis de conduire N° délivré à : le :

Ou Pièce d'identité N° délivrée à : le :

La durée de la location prévue par le présent contrat est de :

Une demi-journée 8h30/12h30 ou 14h/18h : 40€ TTC . Une mi-Journée 10h/16h : 50€ TTC . Une journée 9h/18h : 60 € TTC.

Location longue durée : €

Prise en charge du véhicule le à h. Restitution du véhicule le, à h.

Le véhicule de marque *Motobécane* concerné par le présent contrat est immatriculé

Le montant de la caution est de 500 €uros, remis sous forme de chèque à l'ordre de l'Echappée brelle et restitué à la fin de la location, sous réserve des dispositions des modalités ci-dessous.

Observations : Equipements individuels fournis Gants - Casque - autre :

CONDITIONS DE LOCATION - Pour éviter du gaspillage de papier, la copie de ce contrat est donnée que sur demande.

Il est convenu un contrat de location relatif à la location d'un 2 roues a moteur dont les modalités sont détaillées ci-après :

La SAS L'échappée brelle s'engage à réaliser auprès du client une prestation comprenant :
La location d'un 2 roues, avec son plein de carburant et en bon état de marche et de fonctionnement, (et tenant compte de l'ancienneté) conforme à l'homologation par les services de l'Etat à sa date de première mise en circulation et soumis à un entretien régulier conforme aux prescriptions du constructeur, notamment en ce qui concerne les éléments de sécurité, pour une durée déterminée.

L'assurance du cyclomoteur louée souscrit auprès de l'Assurance Mutuelle des Motards, responsabilité civile, MMA défense civile, protection juridique et garantie corporelle «basic».

Les effets personnels, la bagagerie et les dommages matériels sur le véhicule causés seul dont vous êtes responsable ne sont pas couverts par l'assurance et soumis à caution.

- Un temps d'échange pour préparer la journée et faciliter la prise en main du véhicule.

- En cas de panne à moins de 20 km (Distance routière) de Bourg-Argental : une assistance, un dépannage ou un véhicule de remplacement dans un délai de 1h1/2 maximum est prévue par la SAS L'échappée brelle. Au delà il vous sera facturé 0,50€ du Km ou vous appelez l'assistance de l'assurance du véhicule n° sur la carte verte.

- Le prêt d'un équipement, casque et gant homologués (si besoin, pour le pilote) un Antivol - Une bombe anti-crevaillon - une bougie et clef a bougie.

L'autonomie des cyclomoteurs est de 100 km, si vous pensez faire plus de Km, un jerrican de carburant peut vous être fourni afin de garantir une plus grande autonomie. Si vous devez faire un plein de carburant supplémentaire, vous devez utiliser exclusivement un mélange fait de SUPER 98 additionné à 3% par volume d'huile 2 temps 100% synthèse.

A noter: les documents remis à l'adhérent lors de la remise de la moto comprennent systématiquement un formulaire «Constat Européen d'Accident» la copie de la carte grise et la carte verte sont sur le véhicule

LE CLIENT s'engage auprès de SAS L'échappée brelle à :

- Justifier d'un âge d'au moins 18 ans, d'un BSR ou d'un permis de conduire auto ou moto en présen-

tant son permis de conduire (fourniture d'une copie du permis de conduire obligatoire et d'une pièce d'identité)

- Ne pas prêter le véhicule à d'autres personnes que la personne sus nommée.

- Respecter les dispositions réglementaires du code de la route (en cas d'infraction et de verbalisation, la copie du contrat sera renseigné sur le PV.)

- Ne pas utiliser le véhicule hors des voies de circulation goudronnées

- Utiliser le véhicule loué sur les départements de la Loire, l'Ardèche, Haute Loire, sauf accord spécifiquement conclu avec le loueur la SAS L'échappée brelle

- Utiliser l'antivol mis à disposition.

- En cas de transport par le client, il s'engage à le faire sous sa responsabilité dans un véhicule adapté et dans les meilleurs conditions de sécurité et de protection pour les véhicules transportés.

- Restituer la moto et les équipements mis à disposition dans le même état qu'à leur départ. En cas de dégradation, un montant égal aux frais engendrés par le remise en état de la moto ou de l'équipement dégradé est retenu sur la caution, la SAS L'échappée brelle s'engage à présenter au client concerné le devis correspondant pour justifier ce montant, qui est bien sûr pas plafonné au montant de la caution.

- Prévenir dans les plus brefs délais (0607850483) et déclarer par écrit tout accident, vol ou incendie, même partiel et conjointement aux autorités de police, tout accident corporel ou vol. Mentionner dans sa déclaration, les circonstances, date, lieu et heure de l'accident, le nom et l'adresse des témoins, le nom et l'adresse du propriétaire du véhicule adverse, le numéro d'immatriculation, le nom de la compagnie d'assurance et le numéro de police du véhicule de la partie adverse, joindre à cette déclaration tout rapport de police, de gendarmerie, ou constat d'huissier s'il en a été établi, ne traiter, ni transiger avec les tiers des dommages relatifs à l'accident ou de leurs suites.

Client déclare sur l'honneur ne pas avoir fait l'objet d'une suspension ou d'un retrait de permis dans les deux dernières années, ni de résiliation ou de nullité de contrat de la part d'un assureur, pour tout type de véhicule.

A votre retour, merci de nous signaler les problèmes mécanique observés sur le véhicule .
Nous restons ouvert à toutes vos suggestions pour améliorer notre service.

Pour la S.A.S. L'Echappée Brelle

Le Client

J'accepte les conditions de location ci dessus, «Bon pour accord»